L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73

NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 3 SEPTEMBRE 1875.

49me Année.

DUFOUR & LIBERT, PROPRIETAIRES-EDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 3 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par O. Valeton, à l'entrepôt de la Douane No 4, rue Vieille-Levée, entre St-Louis et Toulouse
Vin rouge.

La politique et les affaires.

Au moment où s'ouvre la nouvelle année commerciale avec la perspective d'une récolte meilleure que celle des deux années précédentes, il faut assurément redoubler d'activité et d'énergie pour tirer le meilleur parti de la situation et des chances qui peuvent se présenter pour étendre le cercle de nos transactions commerciales. Mais il ne s'en suit pas que nos facteurs, nos négociants et nos industriels doivent se laisser absorber par le soin de leurs affaires individuelles, au point de perdre de vue les affaires publiques, car les intérêts particuliers sont tellement liés aujourd'hui aux intérêts généraux, que négliger ces derniers serait compromettre les premiers.

Jadis, il était de mode parmi les hommes d'affaires d'abandonner la politique aux politiciens, mais alors les circonstances étaient bien différentes. Les impôts étaient légers, et les contribuables, qui pouvaient les payer facilement, se souciaient médiocrement des luttes que se livraient les chercheurs de places des partis opposés. Le budget n'était pas un fardeau, peu importait qui conquérait le droit d'en grignoter les parcelles. La politique ne menaçait pas alors les intérêts de l'agriculture, ceux de la navigation, ceux du commerce et ceux de la propriété foncière.

Tandis que, grâce au régime radical que nous ont imposé les lois de reconstruction, il n'est pas un seul de ces grands intérêts, bases de la prospérité de tout Etat, qui n'ait été terriblement affecté, soit par des atteintes directes de la part des législatures, soit par les conséquences du système de gaspillage et de dilapidation introduit dans les affaires publiques.

L'organe officiel du radicalisme prétend naturellement que l'ingérence de ses patrons dans les affaires politiques et financières de la Louisiane, n'a en aucune influence sur la décadence de l'agriculture et sur la dépression du commerce de la Nouvelle-Orléans, et il s'ingénie à chercher d'autres causes à des résultats qu'il n'ose pas contester.. Tout mauvais cas est niable. Nous nous contenterons d'opposer à cette assertion un souvenir qui est certainement resté dans tous les esprits.

Lorsqu'à la suite de la journée du 14 septembre 1874, le gouvernement légitimement élu par le peuple est été installé l'Hôtel St. Louis, sans que les troupes des Etats-Unis casernées à la Douane aussent fait un mouvement pour intervenir, on put croire, pendant près de deux jours, que l'ancien gouvernement était renversé pour toujours. Eh bien! cette croyance n'était, non seulement pour occasionner une allégresse universelle dans toute la communauté, mais encore pour inspirer dans les cercles commerciaux une telle confiance que des ordres importants furent envoyés immédiatement par beaucoup de maisons du Nord, en prévision d'une reprise très active d'affaires à laquelle tout le monde s'attendait. On était convaincu que le changement politique opéré ouvrait une ère nouvelle d'activité et de prospérité.

Aussitôt, au contraire, que le président Grant eut fait réinstaller par ses baïonnettes le gouvernement usurpateur, le plus profond abattement succéda à la confiance et les ordres déjà expédiés furent contremandés par télégraphe.

Ce sont là des faits historiques qu'il suffit de rappeler pour prouver la relation intime qui existe, dans les circonstances spéciales où est placée la Louisiane, entre la politique et les affaires.

Si on veut, d'ailleurs, se donner la peine de réfléchir, on verra combien sont légères et peu fondées les allégations banales des journaux qui ne disent indépendants, pour appuyer le conseil qu'ils adressent à la population d'ajourner toute agitation politique pour se livrer exclusivement au commerce, aux affaires.

Ils oublient ou ils affectent d'oublier qu'il n'y a pas une seule branche d'affaires qui ne soutre dans ses intérêts présente et qui ne soit menacée dans son essor et ses développements par l'une ou l'autre de ces mille lois fabriquées depuis sept ans, dans le but de dépouiller les habitants de la Louisiane au profit de quelques aventuriers, de quelques coteries ou de quelques agioteurs sans scrupule.

Si nous regardons l'agriculture, source de toute richesse, nous la voyons accablée par le fardeau des impôts et trouvant, presque toujours, dans les jurés de police des ennemis au lieu de protecteurs. Nous avons en cette année l'heureuse chance d'échapper aux inondations. Qui nous répond qu'il en sera de même l'année prochaine? Eh bien. Cette grave et importante question des Levées n'est-elle pas digne de préoccuper nos hommes d'affaires, et sa solution ne dépend-elle pas exclusivement de la législature qui est un corps politique!

N'est-il pas nécessaire qu'une nouvelle législation protège les capitaux employés au développement des ressources agricoles de l'Etat, pour que les sommes qui sont inactives dans nos banques reçoivent cette destination?

La question des chemins de fer si vitale pour les intérêts agricoles et commerciaux, n'a-t-elle rien à faire avec la politique? N'importe-t-il pas que le mal causé par les fraudes et les abus de la législation passée, soit réparé dans la limite du possible, et qu'on prévienne un nouveau gaspillage des ressources et du crédit de l'Etat?

Est-ce que le fardeau écrasant des impôts en réduisant les propriétaires à la pauvreté, n'affecte pas le commerce de détail et par suite le commerce de gros? Est-ce qu'il n'y a pas une foule de lois gênantes et restrictives qui entravent le commerce et qu'il est nécessaire de rappeler?

Croit-on que les réformes si urgemment désirées depuis plusieurs années, s'opèreront d'elles-mêmes ou seront gracieusement octroyées par des gens qui n'ont d'autres moyens d'exister ou de s'enrichir que les abus qu'ils ont créés?

Ne comprend-on pas, enfin, que si des récoltes meilleures que celles des dernières années, viennent alléger la gêne générale et donner plus d'activité aux affaires, mon tions radicaux qui commençaient à craindre d'avoir tué la poule aux œufs d'or, se rassureront et se croiront autorisés à prélever de nouvelles dîmes sur les fruits du travail de chacun, si on ne leur retire pas le pouvoir de le faire.

Sans aucun doute, il faut mettre à profit, en redoublant d'efforts, la veine favorable qui se présente, mais en même temps il faut faire en sorte de ne pas travailler pour les maraudeurs de la politique et le seul moyen sur lequel on puisse les combattre, c'est précisément le terrain de la politique.

Ceux qui condamnent le renouvellement des agitations politiques, nous font l'effet de gens qui, avertis que des voleurs se disposent à dévaliser leur maison, se boucheraient les oreilles et refuseraient de se troubler à l'avance sous prétexte qu'ils doivent s'occuper exclusivement du soin de leurs intérêts.

Pour ce qui nous concerne, nous pensons que tantque le peuple de la Louisiane n'aura pas réussi à rétablir un bon gouvernement, à faire réformer la législation actuelle dans ce qu'elle a de vicieux, à réorganiser l'administration de la justice et à alléger des trois quarts le fardeau actuel des impôts, il sera, non seulement de devoir mais encore de l'intérêt bien entendu de chaque citoyen de faire marcher de front la politique et les affaires.

UNE CATASTROPHE EN MER.—On nous télégraphie de Barcelone, 18 août soir:

Le steamer espagnol *Express*, chargé de poudre, de canon, a fait explosion. Soixante personnes, matelots ou passagers ont péri.

LE CAS DE MR. VIDAL.—Nous nous sommes abstenus de commentaires sur l'affaire de Mr. Michel Vidal, consul des Etats-Unis, à Tripoli. Si peu digne de considération que fût ce personnage, son caractère de représentant des Etats-Unis lui donnait droit à être respecté, et s'il y avait eu insulte, réparation devait être accordée. Mais il paraît qu'il n'y avait pas eu insulte et que tout le bruit qu'a fait ce monsieur a eu une cause ridicule, ainsi que le constate la dépêche suivante:

Malte, 27 août.—Le vapeur des Etats-Unis *Hartford* parti hier de Tripoli, est arrivé ce soir à Malte et reparti pour Memel, allant aux Etats-Unis. La difficulté entre le consul américain et les Tripolitains a été réglée jeudi, des excuses ayant été faites au consul sur l'ordre de la Porte. Néanmoins l'incident, qui a eu pour origine l'entrée de quelques matelots dans le jardin du consul pour demander des aliments, est considéré comme indiquant beaucoup de mesquinerie et de manque de dignité chez le consul. Ce fonctionnaire vit à l'écart de ses collègues, sauf les consuls hollandais et belge. Il s'alarme sans cause, et il voulait partir vendredi soir pour Malte par le *Congress*.

ECHOS DES INONDATIONS.

Le *Messager de Toulouse* rapporte qu'on vient de faire le recensement des maisons écroulées à Toulouse par suite de l'inondation, ainsi que celles qui menacent ruines: à Saint-Cyprien seulement, on compte neuf cent cinquante-trois maisons écroulées et deux cent cinquante-sept maisons devenues inhabitables.

Le nombre de constructions démolies dans les autres quartiers de la ville est bien moindre; il ne s'élève qu'à 200 environ.

Le conseil général de la Haute Garonne a, sur la proposition de M. Tron, voté des remercîments à M. le maréchal et à Mme la maréchale de Mac-Mahon.

Les désastres causés par les inondations sont d'ailleurs toujours à l'ordre du jour dans le Midi et voici un extrait du rapport de M. de Sandrans qui est fort instructif:

Sans doute, tous les besoins n'ont pas été satisfaits: beaucoup de malheurs sont demeurés sans consolation. Un grand nombre de secours sont arrivés tardivement; mais il est fatalement impossible, dans des circonstances semblables, d'éviter ces erreurs ou ces retards.

Ce qui est vrai, c'est que la charité privée de la population de ce département s'est manifestée avec éclat à l'égard de leurs concitoyens victimes de l'inondation; ce qui est vrai, c'est que les administrations ont fait le possible dans des circonstances aussi exceptionnelles et que tout le monde a fait son devoir. Mais ce qui reste à faire est immense: aider à la reconstruction des maisons et des usines, au rétablissement de ces petites industries, si particulièrements dignes d'intérêt, au déblaiement de tant de voies encombrées, à la réparation des ponts enlevés, à la reconstruction du sol agricole enfoui, sur un grand nombre de points, sous des amas de pierre ou de sable. C'est à tous ces besoins qu'il faut pourvoir sans retard.

Les souscriptions versées au 17 août à la caisse centrale du Trésor Public à Paris et aux caisses des trésoriers-payeurs généraux dans les départements s'élèvent à la somme de 16,105,416 fr. 18 c.

Si l'on ajoute cette somme au montant de la liste des souscriptions recueillies par le comité central, on obtient le total de 20,113,326 fr. 57c.

LES SECOURS AUX INONDÉS.—Nous lisons dans le *Progrès libéral*, de Toulouse:

Le comité départemental des dames s'est réuni sous la présidence de l'archevêque, à Toulouse.

Mr le commandant Gossard et ses deux collègues, délégués par le comité central présidé par Mme la maréchale de Mac-Mahon, assistaient à la réunion. Mr le commandant Gossard y a exposé le travail d'expertise et d'évaluation des immeubles détruits par l'inondation, auquel il s'est livré depuis trois jours qu'il est arrivé à Toulouse, et il a ajouté qu'une première répartition de 1,500,000 fr. allait être faite. Elle s'appliquera aux sinistrés nécessiteux et peu aisés, qui recevront environ 20 0/0 sur les pertes qu'ils ont éprouvées.

Après cet exposé, Mr Desprez a annoncé, qu'afin d'augmenter autant que possible la quotité de ce premier secours, il ajoutait une somme de 80,000 fr. à celle que Mme la maréchale mettait à la disposition du comité.

UNE FABRIQUE DE FAUX BILLETS DE BANQUE.—Nous lisons dans les journaux parisiens:

Nous l'échappons belle. Encore quelques jours et nous nous trouvions inondés d'une pluie de faux billets de banque auprès de laquelle tout ce qu'avait fabriqué Giraud de Gâtebourne n'était qu'une innocente plaisanterie, une goutte d'eau dans la mer.

La police française et la Banque de France viennent d'être avertis à temps, heureusement, par la police anglaise, qui va envoyer à Paris quelques-uns de ses plus habiles limiers pour aider les agents français à prévenir les manœuvres des faussaires.

Ce sont des Américains, en effet, qui avaient conçu l'idée de cette fraude gigantesque. Leur plan était simple. Une fabrique toute spéciale et encore inconnue dominait plusieurs mois déjà et a produit une énorme quantité de billets de banque français et anglais, d'une moralité parfaite. Les experts auxquels quelques-uns de ces billets ont été soumis n'ont pu découvrir aucune différence. Seuls, les chiffres de série, chiffres qui se trouvent rarement en double, pourront faire reconnaître le billet faux du billet vrai.

Une partie de cette masse de billets, remis à un banquier de New-York, chargé de les faire passer, devaient être lancés sur tout le littoral de la mer Noire, Autriche, Hongrie (sauf le littoral de l'Adriatique et en Allemagne, *à la mairie de arrondissement de Paris*.

30. Ceux qui résident en Moldo-Valachie, en Turquie, et généralement dans tous les pays d'Europe, d'Asie, ou d'Afrique (à l'exception toutefois de l'Espagne) qui sont baignés, soit par la Méditerranée, soit par des mers adjacentes, *à la mairie de Marseille*;

40. Ceux qui résident en Espagne, au Portugal, dans l'Amérique du Sud et sur les côtes occidentales et orientales de l'Afrique, *à la mairie de Bordeaux*;

50. Enfin, *à la mairie du Hâvre*, ceux qui résident dans l'Amérique du Nord.

LES RÉCOLTES DE CÉRÉALES EN FRANCE.—Avant de quitter Paris, le ministre de l'agriculture et du commerce a adressé à tous les préfets une circulaire pour leur demander l'envoi, avant le 15 septembre prochain *au plus tard*, d'un rapport contenant des résultats numériques des récoltes pour les principales céréales.

A la suite des inondations survenues sur divers points de la France, ces renseignements ont, cette année, une importance particulière, puisqu'ils permettront à l'administration supérieure d'être fixée dès cette époque sur l'ensemble des ressources disponibles et de prendre telle ou telle mesure en vue de combler le déficit, dans le cas où la récolte ne suffirait pas aux besoins de la consommation.

Aussi Mr le vicomte de Meaux insiste-t-il auprès des préfets pour que les informations qui leur sont demandées soient aussi précises et aussi exactes que possible.

—L'Océan vient d'être encore une fois le théâtre d'une horrible catastrophe dont le récit nous est donné par les *Tablettes de Deux Charentes*.

Mercredi dernier, vers deux heures de l'après-midi, une embarcation montée par quatorze personnes a fait naufrage.

C'est après une promenade d'une heure, au moment où l'embarcation cherchait à entrer dans les bouches du fort Boyard, qu'elle a sombré. Aux premiers signes de détresse, on avait envoyé une chaloupe, mais, hélas! on n'a pu parvenir qu'à sauver sept personnes. Détail horrible! M. Passereau, demeuré dans l'embarcation après l'accident, s'est jeté à la mer, malgré les supplications de tous, pour retrouver le corps de sa pauvre femme. Au bout de dix minutes, on voyait ces deux époux étroitement unis et lutter encore; mais, hélas! ils finirent par disparaître. Le corps de Mme Passeron, Mlles Alban Noélie, Alban Blanche n'ont pu être retrouvés.

—Les courses de vélocipèdes organisées à Marseille, au profit des inondés du Midi, ont produit la somme de 15,000 fr.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le chemin de fer de Mobile et Texas versus la ville.

La compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas a commencé hardiment la construction de sa voie ferrée sur le quai, avant hier après midi, et a complété tous les travaux hier matin.

La compagnie déclare qu'elle n'aura pas lieu de se repentir de ce mouvement extra légal, parce que la ville n'a pas le droit de l'inquiéter, tant que la compagnie "Mississippi Valley Transportation" à laquelle le quai a été affermé n'aura pas protesté.

Le gouvernement de la ville prépare une attaque mais son plan n'est pas connu.

Un cas d'assaut et batterie.

Un cas d'assaut et batterie a été jugé hier, devant la Première Cour de District, juge Abell. L'accusée, une négresse, s'était portée à des voies de fait sur une personne blanche très respectable, aisacienne de naissance.

Les preuves les plus irréconsables de la culpabilité de l'africaine ont été fournies et il n'y avait qu'une chose à faire: rendre un verdict en conséquence.

Mais, car il y a toujours un mais, le juri étant à peu près également composé de blancs et de nègres, ces derniers ont résolu de faire du cas qui leur était soumis une question de races.

Ils ont donc bouché leurs oreilles et fermé leurs yeux pour ne pas entendre ni voir.

Le résultat ne pouvait être dès lors que négatif et le juri n'a pas pu s'accorder a été déchargé.

Corps retrouvés.

On a trouvé le corps de Moses Levy et celui de sa femme, le premier en face de l'habitation Sarat, à Piquemines, et le second en face de l'habitation Merrit.

L'identité des deux corps a été dûment constatée.

Nous avons raconté comment les deux infortunés s'étaient noyés dans un esquif dirigé par un batelier nègre.

Le steamer "City of New Orleans" passait à une très petite distance de l'embarcation a soulevé des vagues énormes qui l'ont fait chavirer.

Le batelier n'est sauvé à la nage, mais les époux Levy ont péri ensemble.

Mort subite d'un ex-législateur.

Jos. Connaughton, un ex-membre de la Législature panachée, se prétendant élu dans la paroisse Rapides, que les baïonnettes fédérales avaient installé par la force le 4 janvier, mais qui a dû céder la place ensuite au véritable représentant de sa paroisse, en se prononçant pour du Cuzan, hier soir, vers sept heures, s'est affaissé sur lui-même en tournant l'encoignure Royale, et lorsqu'on l'a relevé il était mort.

Le député-coroner A. Fezer a fait une enquête et a constaté que le malheureux était mort d'une congestion cérébrale.

Une identité à prouver.

Nous lisons ce qui suit dans la *Sentinelle de Plaquemines*:

"Nous avons été informé par le coroner Eugène Fields que le corps nu d'un jeune garçon avait été trouvé flottant dans le fleuve en face de l'habitation Sarat dans cette paroisse, le 20 août.

Il paraissait avoir douze ans, avait quatre pieds et six pouces de hauteur et les cheveux étaient de couleur chatain clair.

Après l'enquête le corps a été enterré sur la batture, à peu près à l'endroit où il avait été trouvé.

Il est probable que le jeune garçon se sera noyé à la Nouvelle-Orléans en se baignant, attendu qu'une lettre écrite en français par une dame de cette ville, dont le nom était illisible, a été reçue il y a quelque temps demandant des renseignements au sujet d'un jeune garçon dont le signalement s'accorde parfaitement avec celui du noyé dont le corps a été trouvé.

Nous fournissons ces détails à *l'Abeille* dans l'espoir qu'ils parviendront ainsi à la connaissance de la personne qui a écrit la lettre.

A propos de phénol.

Nous reçoyons une carte postale, que nous adressé une personne qui nous est inconnue, avec l'épitaphe du Phénol, écrite en trois langues: le français, l'anglais et l'espagnol.

En voici le texte:

AU BUREAU DE SANTÉ.

"Laissez-nous mourir en paix."
"Plus de phénol, s'il vous plaît!"
LE PEUPLE.

TO THE BOARD OF HEALTH.

"We wish to die in peace."
"Do not kill us, if you please."
THE PEOPLE.

JUNTA DE SANIDAD.

Cual todo buen español
Queremos dormir en paz;
Muramos de enfermedad,
Que no nos mate el fenol!
EL PUEBLO.

Une mauvaise journée pour les extincteurs Babcock.

Pendant que le grand appareil Babcock se rendait au feu hier, vers midi, il a versé rue des Remparts en heurtant violemment un char urbain.

Les deux véhicules ont été passablement endommagés, mais tout le désavantage a été pour l'appareil Babcock.

Plus tard, il en des chariots a versé également, et au coin des rues Julie et Magasins, un cheval attelé à un extincteur Babcock est tombé mort.

Petit incendie.

Le feu s'est déclaré vers midi moins le quart, hier, dans l'entrepôt de foin rue Peters No 63.

C'est le résultat d'une combustion instantanée, et les pompiers en eurent bientôt éteint les balles de foin ont réussi à mettre fin à ce commencement d'incendie.

Les pertes ne sont pas considérables.

Second petit incendie.

Vers quatre heures hier après-midi, le feu s'est déclaré dans la fabrique d'allumettes sise rue Nouvelle-Levée.

C'est la seconde fois depuis un mois.

Le feu a été éteint et le dommage ne dépassera pas $100.

Retours des cours municipales.

Les juges des différentes cours de police ont remis hier à l'administrateur McCartney le montant perçu par eux pendant la semaine qui s'est terminée le 21 août.

Le total est fort peu de chose comme on verra.

1er District.....	Juge Evans.....	$52	50
2nd District.....	Juge Stacs.....	55	00
3ème District...	Juge Long.....	12	50
4ème District...	Juge Adams.....	—	—
5ème District...	Juge McCormack.	—	—
6ème District...	Juge Thompson...	—	—
Total.....		$120	00

TEMPERATURE.—2 Septembre 1875. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.....	77	25
12 M.....	90	32
3 P. M.....	92	33
6 P. M.....	86	30

UN AMI DANGEREUX.—Mr Paul de Cassagnac vient d'adresser, dans le *Pays*, une lettre au prince impérial de Bellefonds. Nous relevons dans cette lettre le passage suivant:

Malheureusement, il nous paraît difficile que nous restions longtemps dans la situation relativement calme où nous nous trouvons en ce moment.

Nous sommes sur la pente de la République, pente glissante et fatale, et nous avons à redouter que le gouvernement, malgré ses efforts, n'y glisse et ne tombe dans l'abîme ouvert sous ses yeux.

Ce jour-là, Monseigneur, nous comptons sur vous, et moi qui vous connais, qui sais ce que votre cœur renferme d'énergie virile, je suis tranquille; car vous n'imiterez pas ces prétendants platoniques assis mélancoliquement sous l'orme, et qui ne seront rien risquer pour sauver la patrie, attendant dans leur fanatisme stupide que la montagne aille vers eux.

Vous, Monseigneur, vous saurez aller à la montagne, et nous vous y suivrons.

Et ce qui fait votre force et votre grandeur, c'est que, tout en n'attendant la puissance souveraine que du libre consentement populaire, vous êtes de ceux que *de vains* et coupables *scrupules n'arrêteront pas*, lorsque le règne de la loi venant à s'interrompre, la France courra le danger de devenir la proie des assassins et des incendiaires.

Personne parmi nous ne souhaite une pareille occasion; mais beaucoup la prévoient, et je suis l'interprète de leur inquiétude patriotique en vous disant encore une fois: "Monseigneur, tenez-vous prêt!"

—La *Gazette officielle* de Londres, publie un ordre royal rayant le colonel Baker des cadres de l'armée.

LA FLOTTE FRANÇAISE.— Voici, d'après les données du budget de la marine, l'état de la flotte française:

Elle se compose de 272 navires de tous rangs, dont 39 en chantier.

Sur le chiffre ainsi réduit à 243, sont armés 134 bâtiments, dont 7 cuirassés.

Enfin l'effectif des officiers et marins montant ces 124 bâtiments et assurant le service à terre est d'environ 30,200 hommes.

MACHINES:—Nous recommandons à l'attention des planteurs la grande annonce que la maison W. L. Cushing, rue St-Charles 61, au coin de la rue Union, publie aujourd'hui dans l'*Abeille*. Cette annonce est relative à des machines de toutes sortes, parmi lesquelles on remarque des moulins à coton de "l'Aigle" perfectionnés, des appareils à sucre, chaudières pour sucre, machines à vapeur. On connaît la supériorité de ces moulins de l'Aigle qui sont les plus sûrs, les plus forts et les mieux construits de tous. Ils tournent plus légèrement que les autres et conviennent admirablement aux planteurs qui ont des manèges à chevaux. On remarque encore parmi ces machines les meilleures presses à coton, les presses à vis portatives de Brook, les presses patentées de Hart; les moulins à sucre de Victor et les évaporateurs de Cook, les moulins à farine et à maïs de Straub, la machine à vapeur portative de Ames. C'est la plus parfaite machine à vapeur qui soit sur le marché américain. Toutes ces machines et beaucoup d'autres se voient au grand dépôt de Mr W. L. Cushing, rue St-Charles 61. Voyez l'annonce.

CHANGEMENT DE RÉSIDENCE.—On verra aux annonces que le docteur Alfred Mercier a transféré son domicile, 181, rue du Camp, encoignure Julie.

COUPONS.—COUPONS.—Voici le grand jour pour les deux magasins Danziger, 203 rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne et 228 et 230 rue Royale, au coin de la rue St. Philippe. C'est le jour de la vente des coupons. Le choix en est immense. Il y a des coupons pour tous les goûts et toutes les bourses, mais tous sont offerts à des prix d'une modicité réellement inoyable.

PHARMACIE A VENDRE.—On verra aux annonces qu'une pharmacie bien achalandée et située au centre même du 2d district, est à vendre en ce moment.

☞ Mr. Jos. Hubbard, coin Remparts et Perdido, se félicite d'avoir réduit le prix de ses meubles. Il a écoulé une forte partie de son stock, et les acheteurs continuent à affluer à sa fabrique. On y trouve, à un bon marché vraiment exceptionnel, d'excellents meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher.

A propos de la récente suspension du conseil municipal de Béziers, plusieurs journaux ont relevé la liste exacte des pertes subies par les villes remplacées par des commissions depuis les élections de novembre. Voici cette liste d'après la *Liberté* de ce soir:

Allier.—Deserbine.
Bouches-du-Rhône.—Marseille, Fonvieille.
Cher.—Sancerre, Veraux, Brecy.
Drôme.—Mengion.
Eure-et-Loir.—Marville-Moutiers.
Gironde.—Dangon, Gaurisc.
Hérault.—Béziers.
Ile-et-Vilaine.—Dinan.
Indre.—Neuvy.
Loir-et-Cher.—Orchain.
Maine-et-Loire.—Juvardeil.
Marne (Haute).— Joinville.
Meurthe-et-Moselle. — Rosières-aux-Salines.
Nièvre.—La Marche.
Oise.—Précy.
Pas-de-Calais. — Lettre-Saint-Quentin.
Rhône.—L'Arbresle, Givors, Villefranche, Francheville.
Var.—Solliévile.
Vaucluse.—Pertuis, Lauris, La Tour-d'Aigue, Visan.
Yonne.—Vincelottes.
Algérie.—Oran.

Soit en tout trente-deux conseils frappés en l'espace de huit mois, dont quatorze sous le ministère Chaland-Latour, et dix-huit sous le ministère Buffet.

—Nous lisons dans la *France*:

M. Paul de Cassagnac a écrit ce soir au prince Louis-Eugène-Napoléon, à l'occasion de sa fête. Le rédacteur en chef du *Pays*, dans ce compliment qui résume les ardentes aspirations de ses coreligionnaires politiques, s'est autorisé de l'exemple donné par M. Bailleul, à Besançon, pour débuter par ces mots:

A son Altesse

Monseigneur

le Prince impérial

Monseigneur, etc.

Rien de mieux, et les orléanistes n'auront rien à redire à ce préambule, Prince contre prince. Manche à manche.

Marseille, 14 août.—Les eaux de la rivière de Verdun sont arrivées hier sur à Aix, au moyen du canal spécial construit afin de pourvoir à l'alimentation de la ville et à l'arrosage des terrains environnants. Les travaux ont été achevés par l'ingénieur Brica.

Toute une population joyeuse assistait à l'apparition des eaux, qui a été saluée par des applaudissements.

La vallée de la campagne étaient désolées par une sécheresse extraordinaire. On assure que l'inauguration du canal aura lieu aujourd'hui.

La Compagnie du Midi inaugure aujourd'hui le chemin de fer de Port-Vendres à Bajole.

—On écrit d'Aix-en-Othe au journal *l'Aube*:

"Un fait singulier vient de se passer ici.

"Une jeune fille, invitée à une noce, était allée se faire coiffer chez le sieur X....., perruquier à Aix. Tout en travaillant "à l'édifice de cette chevelure" comme on disait au XIIIe siècle, l'artiste, ébloui par les masses opulentes de cheveux qui glissaient entre ses doigts, eut une mauvaise pensée. D'un coup de ciseaux il fit tomber une partie de ces cheveux qui glissaient entre ses doigts, et